

FAQ 006

du	1 ^{er} septembre 2011
Etat	1 ^{er} septembre 2017

Interrupteurs principaux pour ascenseurs selon EN 81-20

Introduction:

En 2011, l'IFA avait publié pour la première fois en collaboration avec la SUVA et l'ESTI la FAQ006 pour la réalisation des interrupteurs principaux sur les installations d'ascenseurs. Celle-ci avait été reprise dans le feuillet d'information Electrosuisse N° 2082 à l'attention des électriciens et contrôleurs électriciens. Avec l'entrée en vigueur de la norme EN 81-20, les exigences pour les interrupteurs principaux sur les installations d'ascenseurs ont été traitées de manière claire et sans équivoque dans l'article 5.10.5. Cet interrupteur doit satisfaire aux exigences des normes EN 81-20 et EN 60204-1 (Équipement électrique des machines).

Prescriptions existantes :

EN 81-20

0.4.21 Le système de fixation des protections, utilisé spécifiquement pour fournir une protection contre les phénomènes dangereux d'origine mécanique, électrique ou autre, au moyen d'une barrière physique, qui doivent être retirées pour les opérations régulières d'entretien et de contrôle, reste lié à la protection ou à l'équipement lorsque la protection est retirée.

5.10.5.1 Chaque ascenseur doit comporter un interrupteur principal capable de couper, sur tous les conducteurs actifs, l'alimentation de l'ascenseur. Cet interrupteur principal doit être conforme aux prescriptions de l'EN 60204-1:2006, 5.3.2 a) à d) et 5.3.3.

5.10.5.3 Chaque source d'alimentation de l'ascenseur doit être munie d'un appareil de sectionnement de l'alimentation conforme au 5.3 de l'EN 60204-1:2006, situé à proximité de l'interrupteur principal.

(Voir aussi les articles 5.10.5.1 à 5.10.5.5 de l'EN 81-20)

Application de cette exigence:

Les interrupteurs principaux qui ne sont verrouillables qu'au moyen d'une pièce détachée supplémentaire représentent par rapport aux interrupteurs principaux à verrouillage direct un risque résiduel plus élevé. Pour les garder dans un cadre acceptable, les interrupteurs principaux qui ne sont verrouillables qu'au moyen d'une pièce détachée supplémentaire doivent satisfaire aux exigences minimales complémentaires suivantes:

1. Les interrupteurs principaux doivent être à position stable d'enclenchement et de déclenchement, et doivent pouvoir être verrouillés en position déclenchée à l'aide d'un cadenas ou système équivalent.
2. Les interrupteurs doivent en position déclenchée interrompre en même temps toutes les phases.
3. Les pièces détachées supplémentaires nécessaires au blocage et verrouillage doivent être reliées aux interrupteurs de manière à ce qu'elles ne puissent être perdues.
4. A proximité immédiate des interrupteurs principaux, des instructions détaillées sur l'utilisation de ces pièces détachées doivent être apposées.
5. Les interrupteurs principaux doivent disposer d'un marquage lisible distinctement dans l'une des 4 langues officielles de la confédération (dépendant du lieu d'installation de l'ascenseur).